

LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES « POUR TOUS », OUTILS D'ANALYSE DE L'INNOVATION SOCIALE

Yuna Chiffolleau, Dominique Paturel

De Boeck Supérieur | « **Innovations** »

2016/2 n° 50 | pages 191 à 210

ISSN 1267-4982

ISBN 9782807390010

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-innovations-2016-2-page-191.htm>

!Pour citer cet article :

Yuna Chiffolleau, Dominique Paturel, « Les circuits courts alimentaires « pour tous », outils d'analyse de l'innovation sociale », *Innovations* 2016/2 (n° 50), p. 191-210.

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES « POUR TOUS », OUTILS D'ANALYSE DE L'INNOVATION SOCIALE

Yuna CHIFFOLEAU

*INRA UMR Innovation, Montpellier
chiffole@supagro.inra.fr*

Dominique PATUREL

*INRA UMR Innovation, Montpellier
dpaturel@supagro.inra.fr*

Le renouveau des circuits courts alimentaires en France est présenté comme une source d'innovations sociales, entendues, en première approche, comme des initiatives visant à répondre à des besoins sociaux non satisfaits à travers de nouvelles modalités de coordination (Prévost, 2014). L'objectif de cet article est, à partir du cas de circuits courts cherchant à faciliter l'accès des personnes précaires à une alimentation de qualité, de contribuer à l'analyse des conditions d'émergence et de développement de l'innovation sociale. En croisant sociologie économique et des réseaux et approche par le *care*, nous proposons ici d'approfondir le rôle joué par les relations interpersonnelles entre acteurs à la fois bienveillants et intéressés, en supposant que l'innovation s'appuie aussi sur des ressources de médiation spécifiques (Grossetti, 2008). Nous proposons également d'explorer la question du changement d'échelle de l'innovation sociale, encore peu théorisée (Richez-Battesti *et al.*, 2012), à travers la dynamique des statuts des personnes (Podolny, 2008) et la diffusion de produits découplés des initiatives locales (White, 1992).

Dans un premier temps, nous présentons le contexte des circuits courts alimentaires en France et les problèmes sociaux soulevés par l'exclusion des consommateurs précaires. Nous revenons ensuite sur la notion d'innovation sociale, qui reste non stabilisée, pour montrer les questions posées par l'émergence de nouvelles modalités et finalités de l'innovation appelant à dépasser le modèle de l'innovation technologique. Dans un second temps, nous proposons un cadre d'analyse de l'innovation sociale à partir d'apports en sociologie économique et des réseaux et de l'approche par le *care*, en

justifiant le croisement de ces approches par l'intérêt de prendre en compte à la fois les réseaux, les personnes et le contexte dans l'analyse. Dans un troisième temps, nous présentons notre démarche de recherche, basée sur deux études de cas de circuits courts innovants au sud de la France, suivis dans la durée, en soulignant certains enjeux méthodologiques liés au terrain. Les deux histoires d'innovation, présentées d'abord parallèlement, sont ensuite croisées pour préciser les mécanismes observés. Enfin, nous ouvrons la discussion des résultats en revenant sur la nature et les limites de notre contribution, puis questionnons l'intérêt des circuits courts pour analyser l'innovation sociale et, inversement, de l'innovation sociale pour faire avancer les travaux sur ces circuits.

LE RENOUVEAU DES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES EN FRANCE, SOURCE DE NOUVELLES EXCLUSIONS

Les circuits courts alimentaires ne sont pas nouveaux en France puisque certaines formes comme la vente à la ferme ou les marchés forains marquent l'histoire de son agriculture et de ses régions. Toutefois, du fait de leur faible importance économique, ils sont restés peu reconnus jusque dans la période récente. Comme dans d'autres pays mais plus tardivement en France (Deverre, Lamine, 2010), les peurs alimentaires liées aux crises sanitaires, les nouvelles attentes des consommateurs en matière de qualité mais aussi les valeurs associées aux projets « alternatifs » ont suscité, depuis le début des années 2000, un regain d'intérêt pour ces formes de vente (Maréchal, 2008) et leur reconnaissance par l'État en 2009. Définis comme des « formes de vente mobilisant au plus un intermédiaire entre producteur et consommateur »¹ et soutenus à travers différentes politiques publiques (Dumain, Maurines, 2012), les circuits courts alimentaires représentent aujourd'hui une vingtaine de modalités de vente, parmi lesquelles des formes traditionnelles (marché de plein-vent, vente à la ferme...), qui pour certaines se renouvellent (marchés nocturnes...), et des innovations récentes (AMAP², point de vente collectif, supermarché de produits frais et locaux...).

La reconnaissance officielle des circuits courts s'est accompagnée d'une volonté partagée par l'État et les acteurs concernés de produire des données

1. Définition du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche en 2009.

2. Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, associant par contrat un producteur et des consommateurs, qui s'engagent à acheter à l'avance et pour une période donnée les produits de la ferme, respectant les principes d'une agriculture paysanne.

sur ces formes de vente, jusque-là souvent réduites à la seule vente directe et peu ou pas chiffrées. Leur intégration dans le Recensement Agricole de 2010 montre qu'une exploitation sur cinq vend au moins une partie de sa production en circuits courts, la vente à la ferme et sur les marchés locaux formant, de loin, les circuits les plus utilisés³. Pour 40 % de ces exploitations, hors viticulture, les circuits courts représentent plus de trois-quarts du chiffre d'affaires. Les circuits courts sont particulièrement développés dans les DOM-TOM, en Corse et dans le Sud-Est, où l'agriculture est restée plus diversifiée et moins organisée en coopératives. Le miel, produit artisanal, et les fruits et les légumes, très demandés par les consommateurs en circuits courts, sont les filières où ces circuits sont les plus développés. Les exploitations en circuits courts sont en moyenne plus petites et représentent plus de main-d'œuvre que celles en circuits longs ; les petites exploitations en circuits courts peuvent dégager un revenu comparable aux exploitations de taille importante⁴. Parallèlement, la première enquête nationale sur la consommation en circuits courts montre que 42 % des Français ont acheté des produits dans ces circuits dans le mois précédant l'enquête⁵. Toutefois, les catégories socio-professionnelles supérieures, qui ont contribué au renouveau de ces circuits à la fin des années 1990, forment la grande majorité des acheteurs.

Le renouveau des circuits courts paraît donc, en France, bénéficier aux « petits producteurs » mais exclure les consommateurs à faible niveau de ressources, économiques ou cognitives. Des initiatives émergent alors dans différents territoires pour faciliter, par des liens directs avec des producteurs, l'accès des personnes en difficulté à l'alimentation locale et aux attributs de qualité souvent associés, tels que la fraîcheur en particulier, et répondre ainsi à un besoin mal satisfait (Roux *et al.*, 1999). Ces démarches soulèvent toutefois plusieurs autres problèmes sociaux : comment dépasser une approche caritative et favoriser la participation des personnes précaires ? Comment faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité, tout en rémunérant décemment les producteurs ? En proposant localement des solutions concrètes, à travers de nouvelles formes de coordination, tout en contribuant à modifier les fonctionnements englobants, ces initiatives permettent de réfléchir aux mécanismes de l'innovation sociale (Klein *et al.*, 2014).

3. Agreste 2012 ; http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur275.pdf

4. Résultats d'enquêtes réalisées en 2013 auprès de 650 exploitations agricoles en circuits courts ; <http://www.centre-diversification.fr/Dossier-circuit-court/p/3/478/0/>

5. Résultat d'une enquête réalisée en avril 2013 auprès d'un échantillon de 1 200 personnes représentatives de la population française ; http://site.gret.org/codia/IMG/pdf/quantif_codia.pdf

VERS UN NOUVEAU MODÈLE D'INNOVATION

L'innovation couvre un large champ de pratiques et pourtant reste souvent considérée sous l'angle de l'innovation technologique (Joly *et al.*, 2013). S'ensuit un nombre important de débats, controverses et critiques, pointant les méfaits ou risques d'un développement pensé en termes de progrès technique, souvent générateur d'inégalités sociales et de dommages environnementaux (Latouche, 2012). Dans le même temps, la capacité d'innovation est souvent réservée aux entreprises ou entrepreneurs dotés de capitaux, économiques en particulier. La notion d'innovation sociale émerge alors comme une ouverture pour considérer d'autres processus, acteurs et résultats (Klein *et al.*, 2014).

Dans une revue récente et couvrant une large gamme de travaux sur les dynamiques actuelles, Richez-Battesti *et al.* (2012) proposent trois types de conceptions de l'innovation sociale⁶. La première l'entend comme un outil de modernisation des politiques publiques en vue de mieux répondre à des problèmes sociaux ; elle désigne des nouvelles modalités d'intervention valorisant notamment le partenariat public-privé. La deuxième réfère au développement d'entreprises sociales et d'entrepreneurs sociaux, qui mettent en œuvre des activités marchandes à finalité sociale. La troisième regroupe des processus collectifs multi-acteurs qui émergent dans les territoires pour répondre à des besoins sociaux non satisfaits dans le contexte des marchés et des politiques sociales. Les approches, souvent inscrites dans le champ de l'économie sociale et solidaire, mettent alors l'accent sur l'importance du contexte institutionnel et local ainsi que sur les processus d'apprentissage et de coordination qui sous-tendent les changements de pratiques et la co-production de nouvelles règles et normes (Klein, Harrisson, 2007). À plus long terme, ce type d'innovation locale peut aboutir à des résultats qui dépassent le seul cadre du projet et questionnent les modèles de développement : l'innovation sociale devient un vecteur de transformation sociale.

Ces initiatives suscitent un intérêt majeur depuis quelques années, comme en témoigne leur inscription depuis 2009 dans la politique économique européenne (Avisé, 2012). Les articles et ouvrages récents sur ce thème (Richez-Battesti, Vallade, 2012 ; Moulaert *et al.*, 2013 ; Levesque *et al.*, 2014 ; Klein *et al.*, 2014) font toutefois émerger plusieurs types de défis, théoriques et méthodologiques, pour analyser et accompagner l'innovation sociale. Un des principaux enjeux est de préciser les conditions de diffusion et d'institutionnalisation de ces innovations, qui restent peu théorisées. De

6. Pour une histoire plus complète du développement des innovations sociales, voir Laville (2014).

plus, les études s'intéressent aux figures impliquées dans les processus (par exemple, le « petit producteur » du commerce équitable ; Pouchain, 2012) mais développent peu l'analyse sous l'angle des individualités. Quels sont les acteurs concrets contribuant à la production de nouvelles solutions et quels en sont les effets pour eux ? Quels sont les vecteurs et mécanismes de la diffusion des nouveautés, à l'échelle locale et, dans une perspective de transformation sociale, dans les niveaux englobants ? Dans le modèle de l'innovation technologique, le changement reste principalement pensé de manière linéaire et centralisé : initié par un entrepreneur ou par la science, il se généralise par mimétisme ou du fait de rendements croissants liés à la standardisation et à des économies d'échelle (Joly *et al.*, 2013). La sociologie de l'innovation et les *Science and Technology Studies* (STS) ont permis de remettre en question le réductionnisme de ce modèle, en proposant un modèle d'innovation distribuée ouvert à une plus grande diversité d'acteurs, de mécanismes et de nouveautés (Von Hippel, 2006). Callon utilise d'ailleurs le terme d'innovation sociale pour (re)qualifier par exemple le cas où des habitants du Nord du Japon, touchés dans les années 1970 par une maladie au départ d'origine inconnue, ont permis de diagnostiquer la source du problème (pollution industrielle) et de mettre en œuvre des solutions (Callon, 2007). L'innovation repose en ce cas sur le croisement entre des préoccupations individuelles et des enjeux sociaux et civiques, et naît d'une construction collective valorisant les expériences et connaissances des usagers. Plus largement, Callon montre en quoi les marchés et les technologies associées fabriquent des sujets de préoccupation qui suscitent l'émergence de « groupes concernés », contribuant à inventer des solutions aux problèmes identifiés. L'analyse rejoint ici les travaux ciblés sur l'innovation sociale en élargissant les représentations de l'innovation et en appelant à approfondir sa dimension sociale. Toutefois, ces approches tendent à considérer comme « sociale » toute innovation « distribuée », co-construite par les usagers, ne relevant pas d'une innovation technologique « centralisée » produite par les experts institués (Joly *et al.*, 2013). De plus, dans cette perspective, la diffusion et l'institutionnalisation des innovations construites localement apparaissent souvent bloquées par des effets de verrouillage liés au système très cohérent formé par les stratégies et les relations des acteurs dominants (Geels, Schot, 2007). Seules les innovations locales en phase avec ce système ont alors la capacité de s'y insérer et de le modifier à la marge. Les travaux ciblés sur la diffusion de l'innovation sociale, même peu nombreux, ouvrent sur d'autres mécanismes, tels que l'essaimage (Blanc, Fare, 2012) ou la reconnaissance de bonnes pratiques par les institutions englobantes (Klein *et al.*, 2014).

Nous proposons alors, à partir de deux situations d'innovation, de contribuer aux travaux sur l'innovation sociale, en portant une attention plus

grande aux relations concrètes entre les acteurs impliqués dans ce type de processus et en intégrant les changements pour les personnes à travers l'innovation.

L'INNOVATION SOCIALE À L'ÉPREUVE D'UNE APPROCHE CROISÉE ENTRE SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE ET CARE

Deux approches, rarement associées, nous ont paru intéressantes à croiser pour prendre en compte à la fois les réseaux, les individualités et le contexte dans l'analyse de l'innovation sociale. La sociologie économique et des réseaux nous invite tout d'abord à considérer l'innovation comme une activité contextualisée, « encastrée » dans les structures sociales (Granovetter, 1985) ; elle s'intéresse en particulier au rôle des relations sociales, qui permettent la circulation d'idées nouvelles et les apprentissages nécessaires à leur traduction dans la pratique (Lazega, 2002). Ce courant de la sociologie permet aussi de prendre en compte les stratégies des acteurs et notamment d'intégrer la quête de statut à travers la participation à une innovation collective (*Ibid.*) : le statut, ici, est entendu comme le produit conjoint de la position dans les réseaux sociaux et de la réputation, c'est-à-dire de l'évaluation, par les autres, de la qualité de la personne et/ou de ce qu'elle fait (Podolny, 2008). Enfin, la sociologie économique et des réseaux amène à saisir la création de nouvelles règles de fonctionnement et institutions comme issue du « découplage » des interactions entre les acteurs : réciproque de l'encastrement, le découplage correspond à l'autonomisation d'entités collectives (organisations, règles de fonctionnement...) par rapport aux relations interpersonnelles qui les ont construites (White, 1992). Comme le montre Grossetti, l'enjeu est cependant d'éviter un réductionnisme relationnel et de prendre aussi en compte le rôle des « ressources de médiation », objets et dispositifs qui, au côté des relations personnelles, facilitent les échanges et apportent des ressources pour l'innovation : dans le cas de la création d'entreprises innovantes, ces ressources de médiation sont par exemple les annuaires ou la presse spécialisée (Grossetti, 2008).

Toutefois, ciblé sur le contenu ou la morphologie des réseaux et souvent appuyé sur la modélisation, ce courant de la sociologie apparaît parfois comme désincarné ou réduisant les acteurs à leurs stratégies. De plus, dans les travaux s'y référant, le contexte politique reste peu pris en compte, ce qui peut tendre à nier les relations de pouvoir liées aux institutions et héritées de l'histoire. Or le cas des innovations sociales ne peut se comprendre sans intégrer à la fois la subjectivité des acteurs et notamment l'orientation de certains

à « aider » les autres, ni tenir compte du fait que ces initiatives émergent souvent en tant qu'alternatives à des institutions dominantes (Klein, Harrison, 2007). En croisant la sociologie économique avec l'approche par le *care*, nous voulons donc mieux intégrer ces éléments dans l'analyse.

Souvent réduit aux activités du soin, médical ou social, et assigné aux femmes, le *care* s'entend en effet, au-delà d'un travail invisible lié au genre, comme « *une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde"* » (Tronto, 2009). Au-delà d'un champ d'application, l'approche par le *care* est une façon de comprendre qui manifeste cette activité, quand, où, comment et pourquoi. Elle considère des sujets qui se rendent compte de leur vulnérabilité et de celle des autres, donnent de l'attention, du soin aux autres et en reçoivent. Le *care* est d'abord un travail, basé sur la construction et l'entretien de liens sociaux, mais aussi une philosophie de sollicitude (Brugère, 2008). Le travail de liaison ne s'arrête pas là : des travaux montrent en quoi l'expérience issue du *care* amène des acteurs variés à réagir face aux institutions qui rendent vulnérables ou invisibles ; ils cherchent à mettre en œuvre des solutions, à l'échelle du proche et par la participation, pour répondre aux besoins, de reconnaissance en particulier. Le *care* sort alors de la sphère de l'intime en contribuant à construire des dispositifs porteurs de nouvelles aspirations, possibilités d'agir et de penser pour les personnes fragilisées (Molinier *et al.*, 2009).

Sociologie économique et approche par le *care* placent donc le rôle des liens sociaux au cœur des processus de changement, tout en cherchant à les comprendre en dynamique et en lien avec le contexte. En croisant leurs apports respectifs, l'innovation sociale peut être conçue en tant que processus fondé sur des relations personnelles, mobilisant des acteurs singuliers, donneurs ou receveurs de soin, qui échangent des idées, apprennent ensemble et se coordonnent pour inventer une réponse aux problèmes sociaux qui les concernent. Ce processus est ancré dans une situation locale, construit au départ ou chemin faisant en rapport avec un contexte global, s'appuie sur des objets, et est à même de faire évoluer les niveaux englobants par les règles et dispositifs porteurs de nouvelles aspirations et possibilités, découplés des interactions locales.

UNE MÉTHODE D'ANALYSE REPENSÉE EN SITUATION

Ce cadre a servi à l'analyse de deux initiatives situées en zone urbaine au sud de la France, visant à faciliter l'accès des personnes précaires à une alimentation de qualité à travers des circuits courts. La première initiative

est un groupement d'achat formé principalement de personnes bénéficiaires des minima sociaux, la seconde est une épicerie ouverte aux populations en situation de précarité mais aussi aux personnes à plus haut revenu. Ces deux cas ont été suivis depuis leur origine (2008), depuis leur construction locale jusqu'à leur discussion au sein d'instances régionales et nationales. L'étude au niveau local a combiné une approche ethnographique (observation participante lors des réunions, immersion dans l'épicerie pour susciter des échanges avec les clients...), l'analyse de documents écrits (compte rendu de réunions...) et des échanges avec l'ensemble des acteurs impliqués (une trentaine dans chaque cas). Notre idée de départ était de suivre la méthode des « narrations quantifiées » formalisée par Grossetti (2011) dans ses travaux sur la création d'entreprises innovantes : des entretiens individuels semi-directifs devaient permettre de susciter la mise en récit des relations activées à travers l'initiative et ayant apporté des ressources pour l'innovation. Les premières enquêtes nous ont amenées à adapter cette approche. Les récits suscités auprès des personnes précaires témoignaient en effet de la difficulté de ces dernières à s'inscrire dans une perspective diachronique structurée et ciblée sur une initiative en particulier. Ces récits mettaient de plus en exergue l'intériorisation d'une position d'exclusion sociale amenant à minimiser la création ou l'évolution des liens avec d'autres.

Nous avons alors valorisé le contexte même des situations d'interaction (pauses lors des réunions, visites d'exploitations agricoles avec le groupe, permanence dans l'épicerie...) et cherché à isoler les relations contribuant à la construction de l'innovation, en revenant, avec les acteurs concernés, sur les moments où nous avons pu les observer faire part d'une idée à d'autres et surtout donner un conseil sur ce qu'il convenait de faire dans une situation donnée. Sources d'apprentissages, les relations de conseil construisent en effet une hiérarchie informelle, importante à révéler dans la perspective d'une évolution des rapports sociaux dans l'innovation sociale : on ne demande pas conseil à quelqu'un que l'on considère de statut moins élevé (Lazega, 2002). Les situations étudiées reposant au départ sur une dissymétrie forte de statuts, nous avons élargi les relations de conseil aux interactions dans lesquelles une personne émet un avis aux autres, selon l'hypothèse que celles-ci révéleraient déjà une évolution des positions individuelles. Pour saisir la dynamique des statuts à travers l'initiative, nous avons cherché aussi à évaluer la qualité de ce conseil ou avis donné par cette personne auprès de celui qui l'avait reçu ou de membres du collectif.

Nous avons parallèlement suivi l'évolution du contexte institutionnel autour des deux initiatives, en cherchant à voir en quoi celles-ci ont pu entraîner des modifications au niveau des instances nationales ou régionales dans lesquelles elles se sont inscrites : le groupement d'achat a été évalué

puis financé pendant quelques mois par une instance régionale chargée de soutenir l'innovation sociale ; l'épicerie a été présentée dans le cadre d'un dispositif national mis en place par le Ministère de l'Agriculture pour favoriser le développement des circuits courts ; elle a aussi été discutée au sein de débats nationaux sur l'évolution de l'aide alimentaire. Nous avons ainsi pu suivre la façon dont ces initiatives et leurs acteurs ont été qualifiés dans ces contextes. Nous avons interrogé les acteurs institutionnels concernés et analysé les publications de leurs institutions pour saisir les effets éventuels de ces initiatives sur leurs discours, pratiques et règles de fonctionnement, formelles ou non.

DEUX HISTOIRES D'INNOVATION AUTOUR D'UNE RECONNEXION ENTRE ALIMENTATION ET AGRICULTURE

Dans un premier temps, les deux initiatives sont examinées à travers la dynamique des liens sociaux permettant apprentissages et nouveaux modes de coordination, localement et au-delà, au regard de problèmes sociaux à résoudre. Le groupement d'achat se forme en 2009 à la suite d'un atelier cuisine, « cuisiner malin et gourmand pour trois fois rien », composé de bénéficiaires des minima sociaux habitant en ville et animé par un restaurateur innovant, voulant montrer l'intérêt de s'approvisionner directement auprès de producteurs locaux. Le lien entre le restaurateur et ces personnes est noué par deux travailleurs sociaux. Les membres de l'atelier, qui ne se connaissaient pas auparavant, veulent poursuivre l'action dans leur vie quotidienne, ce qui surprend les travailleurs sociaux, dans un contexte où les ateliers cuisine n'ont jusque-là jamais eu de suite. Une réunion est alors organisée pour en discuter : ouverte à toute personne intéressée, elle permet à l'une de nous deux de s'insérer dans la démarche. Un premier lien entre le groupe et un producteur en AMAP, puis la visite d'une épicerie sociale, dispositif qu'aucun membre du groupe n'avait fréquenté jusque-là même si leur niveau de ressources les y autorisait⁷, leur permettent de percevoir les limites des deux systèmes et les amènent à préciser leur projet : leur souhait est de trouver une formule qui évite « *la stigmatisation associée à l'approvisionnement en épicerie sociale* » et soit « *moins contraignante pour les producteurs que l'AMAP* »⁸.

7. Une épicerie sociale apporte une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique. Financée par des fonds publics, elle est accessible aux bénéficiaires des minima sociaux ayant fait la demande auprès d'un centre d'action sociale.

8. Les expressions entre guillemets dans le texte correspondent à des extraits de discours recueillis ou à des termes mentionnés dans des documents rédigés par les acteurs de l'initiative.

La plupart d'entre eux n'avaient jamais eu de rapport direct avec le monde agricole jusque-là, que ce soit à travers les origines familiales ou en tant que consommateur, étant habitués ou contraints à fréquenter les grandes surfaces et hard-discount. La discussion avec le producteur de l'AMAP leur permet de réaliser que répondre au mieux à des clients souvent exigeants se fait parfois aux dépens de la qualité de vie.

D'autres discussions avec des producteurs, notamment un jeune en phase d'installation, contribuent aux apprentissages et confortent l'idée de former plutôt un groupement d'achat, qui permettra davantage de respecter les contraintes et le rythme du monde agricole. Les bénéficiaires proposent aussi d'intégrer des personnes de leur entourage ayant des problèmes d'accès à une alimentation de qualité sans pour autant être au RSA⁹, condition pour accéder à l'aide alimentaire. En ouvrant le groupe à ce type de personne, c'est une façon pour eux de témoigner que le seuil permettant l'accès à ce revenu de solidarité n'est qu'un critère administratif, peu capable de prendre en compte les difficultés réelles vécues par les personnes, en particulier celles ne touchant qu'une petite retraite : autre problème social, auquel eux sont sensibles, et que, dans un travail de *care*, ils relient au contexte politique. L'action concrète du groupe part de la réalité quotidienne de ses membres : ceux-ci commencent par lister les fruits et légumes et produits de base qu'ils consomment tous (tomates, pommes de terre, pâtes, riz...) puis s'organisent entre eux pour comparer les prix des produits entre différents points de vente. Les informations sur les prix forment une ressource de médiation importante dans la trajectoire du groupe et sa démarche innovante (Grossetti, 2008) ; elles prennent du sens à travers le lien noué avec les producteurs. Les membres du groupe, y compris les travailleurs sociaux, ne comprennent au départ pas pourquoi, malgré la suppression des intermédiaires, « *les prix sont plus élevés en circuits courts, surtout les légumes* ». Avec l'appui de dégustations, ils apprennent à comparer les qualités des produits et conviennent qu'« *on n'est pas sur les mêmes produits* », qu'en supermarché ou hard-discount, on trouve des légumes pas chers mais qui « *n'ont pas de goût* ». Les producteurs donnent plusieurs raisons (type de variété, rendement visé...), amenant les bénéficiaires à relier goût et prix des produits au modèle d'agriculture sous-jacent : « paysan », dans lequel eux sont inscrits, vs. « agro-industriel », avec dans le premier cas, des modes de production plus respectueux de l'environnement et une valeur ajoutée captée par le producteur. La discussion permet donc de comprendre ces variations de prix en lien avec la qualité des produits et les enjeux socio-politiques des modèles agricoles.

9. Revenu de solidarité active.

De nouvelles relations avec l'instance régionale de soutien à l'innovation sociale, créée récemment, apportent des ressources au groupe (subvention, formalisation du projet...) mais surtout permettent une reconnaissance sur la scène publique dont les personnes en situation de précarité se sentent souvent privées (Honneth, 2000). Toutefois, ces liens s'affaiblissent face au temps nécessaire au groupe pour affirmer ses valeurs et mettre en pratique une nouvelle solution d'approvisionnement. Le projet se réduit à quelques relations d'achat régulières entre des membres du collectif et un maraîcher. Par contre, des bénéficiaires du collectif sont invités régulièrement à intervenir dans la formation des travailleurs sociaux pour parler d'une nouvelle façon du lien entre alimentation et précarité. De plus, l'initiative fait évoluer l'activité du dispositif régional de soutien à l'innovation sociale, focalisé jusque-là sur une de ses acceptions, l'entreprise sociale : le soutien s'ouvre davantage aux démarches multi-acteurs et la « transversalité », ici liée à la relation producteur-consommateur, parce qu'elle permet des apprentissages pour l'innovation, est confirmée comme un nouveau critère d'évaluation des projets, témoignant de la contribution de l'initiative à l'évolution des règles du dispositif régional.

Le deuxième exemple est celui d'une boutique solidaire, issue de la rencontre entre des producteurs en difficulté et des bénéficiaires des minima sociaux. Cette rencontre est provoquée par une association agricole et une association de lutte contre la pauvreté, en relation par l'intermédiaire d'un travailleur social anciennement agriculteur. Un des producteurs explique que lorsqu'il vend ses pommes au supermarché à 35 centimes d'euros le kilo, son travail n'est pas rémunéré. Les personnes en situation de précarité sont sensibles à ce discours, qu'elles découvrent mais qui fait écho à leur propre situation, et se disent prêtes, malgré leur budget limité, à faire un effort pour permettre une juste rémunération du producteur. À la différence du premier cas, certaines fréquentent déjà des épiceries sociales ; elles veulent ici participer à l'invention d'une nouvelle formule, évitant la stigmatisation des personnes en difficulté, autre problème social qu'elles mettent en exergue. Après deux ans d'échanges et la recherche d'expériences dans d'autres pays, le projet prend la forme d'une boutique solidaire au mode de fonctionnement inédit en France (Maréchal, 2008), qui se comprend comme une production autonome, « découplée » des relations de dialogue et d'apprentissage entre les bénéficiaires, les acteurs de l'aide alimentaire et les consommateurs réunis dans l'initiative. Ouverte à tous, la boutique propose deux niveaux de prix selon les revenus : les bénéficiaires des minima sociaux accèdent aux produits à prix coûtant tandis que les charges de fonctionnement de la boutique sont imputées sur les consommateurs plus aisés. La boutique repose de plus sur une gestion en trois collèges : celui des producteurs, celui

des consommateurs et celui des associations, collectivités et institutions. La création de plusieurs commissions thématiques (qualité des produits et fixation des prix, organisation de la production...) mixant les collèges vient renforcer le fonctionnement participatif, permet d'apprendre les contraintes, économiques en particulier, de chaque partie prenante mais aussi de donner un avis ou conseil.

Le prix d'achat est fixé sur le « reste-à-vivre » et non sur le quotient familial, donc sur les ressources réelles des consommateurs une fois les charges essentielles déduites de leur revenu. Chaque adhérent reçoit une carte de paiement qui permet le passage à la caisse sans rendre visible le prix d'achat. Il n'y a pas de justificatif à fournir, la procédure est faite en amont. Cet outil original combine praticité et respect des personnes. Dans le même temps, il fonde une ressource de médiation essentielle dans la construction de l'innovation (Grossetti, 2008), notamment parce qu'il permet aux personnes précaires de développer des échanges déchargés des rapports de domination liés au pouvoir d'achat et visibles au moment du paiement en caisse. Six mois après le lancement de l'initiative, la boutique compte 2 500 adhérents parmi lesquels 256 bénéficient du prix coûtant et achètent au total 15 % de l'offre proposée dans la boutique, en particulier des fruits et légumes frais auxquels ils avaient peu accès jusque-là.

Le changement d'échelle de cette initiative peut d'abord s'évaluer par son essaimage et la diffusion, dans d'autres situations, de ses pratiques, règles et outils innovants, ainsi autonomisés, découplés des relations qui les ont inventés : informées de cette initiative par les médias, sa présentation dans différentes journées d'échange nationales et la publication d'une fiche d'expérience sur les sites d'institutions publiques, des épiceries sociales « classiques », approvisionnées par des grossistes, ont cherché à développer des liens directs avec les producteurs locaux et/ou à favoriser la participation des bénéficiaires au fonctionnement de l'épicerie ; sans reproduire le fonctionnement complet de la boutique, d'autres magasins en circuits courts ont adopté la carte de paiement pour favoriser une plus grande mixité de leur clientèle. Ces pratiques et outils innovants sont à la fois des éléments de réponse à des problèmes sociaux, notamment la stigmatisation des personnes précaires à travers l'aide alimentaire et leurs difficultés d'accès aux produits frais, et des supports concrets de nouveaux modes de coordination. Leur diffusion dans d'autres initiatives ou lieux, couplée à leur reconnaissance par certains medias et institutions, marque le changement d'échelle de l'innovation sociale.

DYNAMIQUE INTERPERSONNELLE, DÉCOUPLAGE ET TRANSFORMATION SOCIALE

Dans ce second temps, nous approfondissons le rôle des personnes et les dynamiques de statut dans l'innovation sociale, pour revenir ensuite sur la question de son changement d'échelle. Dans les deux cas présentés ci-dessus, l'innovation naît de la rencontre ou plus précisément d'une histoire de relations entre des acteurs de statut différent, évoluant souvent dans des sphères peu ou pas connectées auparavant. Si des liens ont pu se développer et apporter un début de réponse à l'accès pour tous à une alimentation de qualité, c'est du fait d'individus singuliers, donneurs de soin mais aussi motivés par des préoccupations pragmatiques et pour partie personnelles. Dans le cas du groupement d'achat, une dame à la retraite souhaitait donner un peu de temps pour soutenir l'initiative tout en en profitant pour récupérer des produits biologiques à prix abordable ; elle contribuera par la suite au lien décisif avec le producteur en AMAP. Ce cas illustre plus largement les nouveaux rapports entre intérêts individuels et solidarité qui se jouent le renouveau des associations (Laville, 2013). Les acteurs impliqués disposent aussi d'une expérience spécifique : c'est le cas du cuisinier dans la première initiative, s'exerçant déjà dans son restaurant à proposer des menus à des prix abordables à partir de produits achetés en circuits courts.

En plus de cette expérience acquise dans la vie ordinaire, les donneurs de soin mobilisent leurs relations au service de l'innovation : l'ex-agriculteur, devenu travailleur social, a gardé des liens avec le monde agricole, qui ont facilité l'émergence d'une solidarité entre producteurs et bénéficiaires. L'innovation se construit aussi sur des relations personnelles nouées dans d'autres contextes, comme dans le cas des entreprises innovantes analysé par Grossetti (2008). Dans le cas du groupement d'achat, le premier producteur en AMAP contacté par le groupe est un ancien ami de collègue de la fille la dame à la retraite évoquée ci-dessus. Si l'innovation se nourrit des ressources issues des relations (information, contact...), elle se construit aussi sur un autre type de contenu échangé dans les liens : celui de la reconnaissance individuelle, qui intervient dans l'évolution des statuts des personnes impliquées dans les processus. D'ailleurs, les deux initiatives diffèrent à ce niveau : dans le cas du groupement d'achat, des liens sont rompus par certains car même si elles ont développé des relations avec des représentants des institutions, les personnes regrettent d'être toujours qualifiées de « bénéficiaires » dans les échanges¹⁰. Dans le cas de la boutique, le fonctionnement

10. L'instance régionale en charge de l'innovation sociale envoie en effet une lettre demandant d'augmenter le nombre des « bénéficiaires » pour assurer la viabilité de la démarche.

participatif et par commission permet davantage aux personnes en difficulté de faire-valoir leurs points de vue. Il leur donne aussi la possibilité de donner leur avis et même des conseils à des acteurs au statut formel plus élevé. Par exemple, l'un des acteurs institutionnels participant à l'initiative propose lors d'une réunion d'organiser des ateliers cuisine en lien avec la boutique. Ces ateliers sont en effet un des outils majeurs du Programme national d'Alimentation ; ils sont supposés permettre aux personnes en difficulté de mieux s'alimenter en leur apprenant à cuisiner des produits bruts, moins chers que les produits transformés. Un des bénéficiaires de la boutique lui dit, en dehors de la réunion, que « *le problème avec les ateliers cuisine, c'est qu'on pense que les pauvres savent pas cuisiner* ». Il conseille alors de garder l'idée, mais de confier l'atelier aux femmes du quartier en situation de précarité et non à une personne extérieure, experte en nutrition, qui « *va nous parler des cinq fruits et légumes par jour, alors que ça, c'est bon, on connaît* ». Cet échange, partagé ensuite dans le groupe, valorise le bénéficiaire et révèle que le problème n'est pas celui, individuel, de ne pas savoir comment manger ou cuisiner mais un problème collectif et politique d'accéder à des produits frais de qualité.

Cette quête de statut, mise en avant dans les travaux en sociologie économique, est certainement exacerbée dans le cas des personnes considérées ici, fragilisées voire exclues, et pour lesquelles l'intégration passe par la (re)construction de liens, notamment avec les institutions. Elle s'avère toutefois aussi ici comme un des moteurs de l'innovation collective, dimension moins prise en compte dans les analyses en sociologie économique, privilégiant les effets en termes de carrières (Burt, 2010). Dans les cas présentés ici, celui de la boutique en particulier, la réputation acquise par le collectif innovant, de par sa finalité relevant de l'intérêt général et sa construction collégiale, transfère aux participants une réputation individuelle valorisante (Chauvin, 2013) ; les bénéficiaires s'en prévalent en se présentant aux membres de leur entourage, mais aussi à des acteurs institutionnels extérieurs, comme « *faisant partie de la boutique* ». Cette réputation attache les participants à l'innovation collective (Callon, 2007) tout en intéressant des acteurs extérieurs, ce qui contribue à son changement d'échelle.

Le changement d'échelle de l'innovation sociale reste un sujet peu investi et qui ne peut être examiné au prisme de l'innovation technologique (Joly *et al.*, 2013). Sans prétendre couvrir l'ensemble de cette problématique, les deux cas étudiés ici amènent à approfondir plusieurs hypothèses : le contenu échangé et construit à travers les liens, entre acteurs à la fois bienveillants et intéressés, se découple en nouvelles pratiques, règles ou outils (critère transversalité, carte de paiement...) qui concrétisent la finalité sociale de l'innovation localisée et intéresse des acteurs extérieurs, sensibles aux

vulnérabilités. Ces produits du découplage forment dans le même temps des ressources de médiation concrètes, qui appuient la mise en œuvre de nouveaux modes de coordination dans d'autres organisations locales et au sein d'institutions englobantes. Plus largement, dans la perspective politique du *care*, l'accent peut être mis ici sur la contribution des deux initiatives à faire reconnaître dans l'espace public, à partir des besoins sociaux identifiés au départ et d'autres apparus chemin faisant, de nouvelles aspirations et possibilités d'agir pour les personnes précaires, au-delà de l'initiative elle-même : celle d'acheter sans être stigmatisé au moyen de la carte de paiement, aujourd'hui utilisée dans d'autres démarches ; celle de participer au fonctionnement d'un « réseau alimentaire citoyen », opportunité souvent réservée aux catégories sociales plus élevées (Renting *et al.*, 2012) ; celle d'accéder à des produits de qualité au moyen du circuit court. Cette dernière possibilité, surtout, discutée au sein d'instances régionales et nationales à une période charnière, celle de la reconnaissance politique des circuits courts (2009-2010) et de la renégociation des budgets de l'aide alimentaire à l'échelle européenne, a bousculé les représentations des décideurs et fait émerger chez eux de nouveaux discours sur la contribution possible de ces circuits à la cohésion sociale d'une part, au droit à l'alimentation, alternatif au « droit d'être nourri »¹¹, d'autre part.

UN CADRE INÉDIT À APPROFONDIR, DES APPORTS CROISÉS ENTRE CIRCUITS COURTS ET INNOVATION SOCIALE

Les recherches sur l'innovation sociale ont connu un développement important ces dernières années et sont aujourd'hui investies à la fois par différentes disciplines et par des approches pluridisciplinaires, comme en témoignent les ouvrages collectifs et colloques récents. Dans cette perspective, même si elle reste à approfondir, nous pensons que l'articulation entre sociologie économique et *care* aide à capter la dimension à la fois micro et macro, individuelle et collective, intime et politique, de ces innovations, tout en aidant à rester critique par rapport aux solutions proposées. Elle permet en effet d'analyser la dynamique concrète et précise des liens sociaux au regard de l'évolution des statuts et de la reconnaissance de nouvelles possibilités d'agir, qui se comprennent à la fois comme des enjeux individuels et dans

11. Voir actes de la Conférence « Aide alimentaire et accès à l'alimentation », Montpellier, 21 mars 2013, en présence d'Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, <http://www1.montpellier.inra.fr/aide-alimentaire/index.php/fr/>

une perspective de transformation sociale. Comme le montrait déjà Simmel, le « pauvre » est d'abord celui que l'on désigne comme tel, indépendamment de considérations économiques (Simmel, 1907) : l'innovation sociale, en tant qu'innovation en premier lieu dans les relations sociales (Moulaert *et al.*, 2013) – pour satisfaire des besoins sociaux, etc. –, consiste non seulement à créer de nouvelles relations mais aussi à modifier le contenu de liens existants, avec les acteurs institutionnels en particulier, si bien que ces liens forment des vecteurs d'une nouvelle façon de qualifier l'autre, faisant ainsi évoluer son statut. Le « pauvre » devient alors un citoyen compétent, sur un sujet tel que l'organisation d'un atelier cuisine par exemple. De plus, les échanges se découpent en nouvelles possibilités d'agir légitimes pour les acteurs fragilisés, à même d'être revendiquées, défendues dans d'autres situations et à l'échelle nationale, dans le cadre des politiques autour des circuits courts et de l'aide alimentaire en particulier. Le lien social en jeu dans ces initiatives est donc aussi un lien de citoyenneté (Paugam, 2008), contribuant à réaffirmer les droits des personnes en difficulté et à fonder leur reconnaissance. Toutefois, cette dynamique n'est pas spontanée, comme en témoigne la différence entre les deux initiatives présentées ici : dans le cas de la boutique, les nouveaux liens sont facilités par le fonctionnement collégial et en commission, qui s'interprète déjà comme le produit découpé de relations préalables entre acteurs cherchant à répondre d'une nouvelle façon à des besoins sociaux.

Ces résultats ouvrent aussi la discussion sur l'évaluation des démarches présentées comme des innovations sociales, en suggérant des indicateurs, tels que le statut, pouvant aider à différencier les initiatives entre elles (Richez-Battesti *et al.*, 2012). L'approche par la sociologie économique peut néanmoins présenter une double limite : celle de surévaluer la quête de statut par les acteurs sociaux d'une part, de sous-estimer le poids des relations avec les institutions dans la définition du statut d'autre part. De plus, en quoi l'analyse proposée est-elle ici biaisée par la bienveillance des acteurs engagés ou par l'hypothèse de bienveillance, sous-tendue par la mobilisation de l'approche par le *care* ? L'approche devra être testée dans des situations d'innovation où l'exclusion de certains acteurs est moins marquée et en approfondissant la problématique du statut, notamment par une plus grande articulation avec la perspective politique du *care*. Enfin, analyser l'impact des innovations sociales pour les personnes soulève ici une question importante : celle de la façon de recueillir le témoignage de personnes fragilisées, qui questionne la posture même du chercheur. Le risque est en effet celui d'une instrumentation de l'empathie au service de la production de données auprès de personnes en difficulté.

Le travail présenté ici nous conduit finalement à penser que les circuits courts alimentaires présentent une vertu heuristique pour l'analyse de l'innovation sociale. Inversement, étudier les circuits courts dans la perspective de l'innovation sociale nous semble aussi une démarche pertinente pour dépasser un ensemble d'analyses idéalisant ou surestimant la « dimension sociale » de ces circuits. Les AMAP sont par exemple régulièrement citées comme des exemples d'innovation sociale dans les ouvrages et articles sur ce thème. Si des travaux montrent pourtant que des phénomènes d'exclusion peuvent y être associés, elles restent le modèle sous-jacent d'une analyse, souvent positive, des circuits courts en agriculture (Chiffolleau, 2009). Étudier ceux-ci sous l'angle de l'innovation sociale donne alors les moyens de questionner la dimension sociale dans chacun des cas étudiés : en termes de public visé, de questions sociétales abordées ou de dimension organisationnelle (Richez-Battesti *et al.*, 2012) et ce dans une perspective dynamique, pour mieux saisir les conditions des transitions (Geels, Schot, 2007). Les cas présentés ici montrent ainsi que les questions sociétales considérées par les bénéficiaires évoluent au cours de l'innovation, depuis la remise en cause d'un système d'aide alimentaire stigmatisant, qui les concerne directement, jusqu'à la prise de conscience des conséquences d'une nourriture à prix bas pour la profession agricole et le respect de l'environnement.

CONCLUSION

Les recherches sur l'innovation prennent depuis quelques années une dimension nouvelle avec l'émergence d'innovations sociales ne relevant plus d'une logique de progrès technique ou technologique et que le contexte de crise actuel aide à légitimer (Richez-Battesti *et al.*, 2012 ; Levesque *et al.*, 2014). Basée sur des apports issus de la sociologie et de l'approche par le care, la recherche présentée ici cherche, à travers deux initiatives de circuits courts pour tous, à contribuer à l'analyse des processus en jeu dans ce type d'innovation et son changement d'échelle. L'approche proposée est celle d'une analyse par la dynamique des relations interpersonnelles, attentive à ce que celles-ci véhiculent et construisent pour l'innovation, tout en tenant compte des individualités qui activent ces relations et de la façon dont elles s'y engagent et se transforment à travers leur implication : l'innovation sociale n'est alors pas seulement un outil de transformation des politiques publiques ou des marchés à travers les règles, indicateurs ou dispositifs qu'elle produit, elle est aussi vecteur de changement social en modifiant les statuts des personnes et ainsi, certains rapports sociaux de domination (Hillenkamp, Bessis, 2012). Ces évolutions soulignent l'importance de

l'expérience acquise dans la vie ordinaire qui permet de créer des liens, de conseil et d'apprentissage en particulier, qui dépassent les hiérarchies tout en nourrissant la quête de statut des acteurs. Ils illustrent ainsi les ressorts d'une dynamique d'encastrement-découplage itérative, incarnée par des individus singuliers, bienveillants ou le devenant, qui donnent corps et sens à de nouvelles pratiques et règles, produites localement et dont la confrontation avec les normes portées dans des niveaux englobants, caractéristique des innovations sociales (Gianfaldoni, 2012), contribue au changement d'échelle. Si nos recherches doivent être approfondies et élargies à d'autres situations, notamment pour mieux examiner la question du changement d'échelle, les circuits courts alimentaires pour tous apparaissent ainsi comme des outils intéressants pour aider à caractériser la spécificité de l'innovation sociale : les résultats contrastent avec les représentations communes de l'innovation technologique valorisant les acteurs dotés de capitaux *a priori* et réduisant les mécanismes du changement à des processus centralisés et linéaires (Joly *et al.*, 2013). Inversement et même si l'innovation sociale reste une notion non stabilisée, les questions posées dans les travaux sur ce thème apparaissent d'une grande pertinence dans le contexte de diffusion des circuits courts, où différentes visées collectives semblent à l'œuvre, notamment celle d'une démocratie alimentaire redonnant aux citoyens la possibilité d'agir sur l'évolution de leurs systèmes alimentaires (Renting *et al.*, 2012).

BIBLIOGRAPHIE

- AVISE (2012), L'innovation sociale en Europe. Politiques européennes et pratiques d'innovation sociale dans trois États membres, *Les Repères de l'Avise, Questions européennes*, 5.
- BLANC, J., FARE, M. (2012), Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants : une évaluation, *Innovations*, 38(2), 67-84.
- BURT, R. (2010), *Neighbour Networks: Competitive Advantage Local and Personal*, Oxford, Oxford University Press.
- CALLON, M. (2007), L'innovation sociale. Quand l'économie redevient politique, in Klein, J., Harrison, D. (dir.), *L'innovation sociale : Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, PUQ.
- CHAUVIN, P.-E. (2013), La sociologie des réputations. Une définition et cinq questions, *Communications*, 93, 131-145.
- CHIFFOLEAU, Y. (2009), From Politics to Cooperation: The Dynamics of Embeddedness in Alternative Food Supply Chains, *Sociologia Ruralis*, 49(3), 218-235.
- DEVERRE, C., LAMINE, C. (2010), Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales, *Économie Rurale*, 317, 57-73.
- DUMAIN, A., MAURINES, B. (2012), Composer les manières de gouverner, in Prigent-Simonin, A. H., Herault-Fournier, C. (dir.), *Au plus près de l'assiette, pérenniser les circuits courts alimentaires*, Educagri, Dijon, 216-231.

- GEELS, F. W., SCHOTT, J. (2007), Typology of Transition Pathways, *Research Policy*, 36, 399-417.
- GIANFALDONI, P., (2012), Les attributs de l'innovation sociale dans l'insertion par l'activité économique, *Innovations*, 38(2), 129-150.
- GRANOVETTER, M. S. (1985), Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness, *American Journal of Sociology*, 91(3), 481-510.
- GROSSETTI, M. (2008), Réseaux sociaux et ressources de médiation dans l'activité économique, *Sciences de la société*, 73, 83-103.
- GROSSETTI, M. (2011), Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux, *Terrains et Travaux*, 19, 161-182.
- HILLENKAMP, I., BESSIS, F. (2012), L'innovation sociale par l'économie solidaire en Bolivie : une démocratisation des conventions de production et de genre, *Innovations*, 38(2), 85-105.
- HONNETH, A. (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf.
- JOLY, P. B., RIP, A., CALLON, M. (2013), « Repenser l'innovation ». *Innovatio – La Revue*, N° 1. [En ligne] Publié en ligne le 30 octobre 2013). URL: <http://webcom.upmf-grenoble.fr/lodel/innovacs/index.php?id=108>
- KLEIN, J.-L., HARRISSON, D. (dir.) (2007), *L'innovation sociale : Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, PUQ.
- KLEIN, J.-L., LAVILLE, J.-L., MOULAERT, F. (dir.) (2014), *L'innovation sociale*, Paris, Eres.
- LAZEGA, E. (2002), Réseaux et capacité collective d'innovation : l'exemple du brainstorming et de sa discipline sociale, in Alter, N. (ed.), *Recherches sur l'innovation*, Paris, La Découverte.
- LATOUCHE, S. (2012), *Bon pour la casse ! Les déraisons de l'obsolescence programmée*, Paris, Les liens qui libèrent.
- LAVILLE, J.-L. (2013), *Politique de l'association*, Paris, Le Seuil.
- LAVILLE, J.-L. (2014), Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une perspective historique, in Klein, J.-L., Laville, J.-L., Moulaert, F. (dir.), *L'innovation sociale*, Paris, Eres.
- LEVESQUE, B., FONTAN, J.-M., KLEIN, J.-L. (dir.) (2014), *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, PUQ.
- MARECHAL, G. (dir.) (2008), *Les circuits courts : bien manger dans les territoires*, Dijon, Educagri.
- MOLINIER, P., LAUGIER, S., PAPERMAN, P. (2009), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot.
- MOULAERT, F., MACCALLUM, D., MEHMOOD, A., HAMDOUCH, A. (eds) (2013), *The International Handbook of Social Innovation*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing.
- PAUGAM, S. (2008), *Le lien social*, Paris, PUF « Que sais-je ? ».
- PODOLNY, J. M. (2008), *Status Signals: A Sociological Study of Market Competition*, Princeton, Princeton University Press.
- POUCHAIN, D. (2012). Le petit producteur du commerce équitable, un entrepreneur (presque) comme les autres ? Une perspective aristotélicienne, *Innovations*, 38(2), 107-128.

- RENTING, H., SCHERMER, M., ROSSI, A. (2012), Building Food Democracy: Exploring Civic Food Networks and Newly Emerging Forms of Food, *Citizenship. Int. Jnl. of Soc. of Agr. & Food*, 19(3), 289-307.
- RICHEZ-BATTESTI, N., VALLADE, D. (2012), Editorial. Innovation sociale, normalisation et régulation. *Innovations*, 38(2), 5-13.
- RICHEZ-BATTESTI, N., PETRELLA, F., VALLADE, D. (2012), L'innovation sociale : une notion aux usages pluriels ? Quels enjeux et défis pour l'analyse ? *Innovations*, 38(2), 15-36.
- ROUX, C., LE COUEDIC, P., DURAND-GASSELIN, S., LUQUET, F.-M. (1999), Attitudes et comportements alimentaires de populations à faibles revenus, *Cahiers de nutrition et de diététique*, 34, 378-381.
- SIMMEL, G. (2005), *Les pauvres*, Paris, PUF (1^{re} parution 1907).
- TRONTO, J. (2009), *Un monde vulnérable : pour une politique du care*, Paris, La Découverte.
- VON HIPPEL, E. (2006), *Democratizing Innovation*, Cambridge (USA), London (UK), The MIT Press.
- WHITE, H.C. (1992), *Identity and Control*, Harvard, Harvard University Press.